



Conseil de sécurité de l'ONU

## **Threats to international peace and security caused by terrorist acts**

New York, le 9 février 2023

Déclaration lue par Riccarda Chanda  
Représentante permanente adjointe de la Suisse

---

Madame la Présidente,

Je vous remercie d'avoir convoqué notre réunion d'aujourd'hui et je remercie également le Secrétaire général adjoint Voronkov, le Directeur exécutif par intérim Chen et Madame Praxl-Tabuchi du Global Center pour leurs présentations.

*« Le terrorisme est fondamentalement la négation et la destruction des droits de l'homme, et la lutte contre le terrorisme ne réussira jamais en perpétuant la même négation et la même destruction. »* Cette observation de 2017 du Secrétaire général résonne encore aujourd'hui. Elle doit servir de fil conducteur à toutes les discussions et actions relatives au terrorisme – au sein de ce Conseil et au-delà. Des personnes de nombreuses régions du monde souffrent des actes terroristes, que nous condamnons fermement dans toutes leurs formes et manifestations. Pourtant, notre réponse ne peut être celle de la force aveugle: toute menace terroriste possède ses propres causes profondes et sa propre dynamique de radicalisation et de violence. Nous devons examiner chaque contexte et toujours respecter le droit international, en particulier les droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés, dans tous nos efforts.

La Suisse est préoccupée par les récents développements en Afrique et en Asie centrale décrits dans le rapport du Secrétaire général, en particulier dans les zones de conflits et les régions voisines. Des situations déjà complexes deviennent encore plus opaques avec l'émergence de nouveaux groupes extrémistes et violents. Mais la menace persistante de Daech est de nature globale et s'étend bien au-delà de ces zones. Comme de nombreux autres pays, la Suisse est également concernée : le mois dernier, un homme affirmant agir en allégeance à Daech a été condamné à 20 ans de prison, après avoir poignardé une victime choisie au hasard.

Pour faire face à ces défis, nous devons redoubler d'efforts et poursuivre une approche différenciée, y compris en tenant compte de l'âge et du genre, pour prévenir et lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent sous toutes leurs formes. La mise en œuvre complète et équilibrée de la Stratégie antiterroriste mondiale doit rester une priorité. Et ce, y compris afin d'attaquer les causes profondes et pour garantir l'état de droit comme base fondamentale de notre engagement. La société civile et les défenseurs et défenseuses de droits de l'homme, des partenaires cruciaux dans cette tâche, doivent pouvoir opérer dans un environnement sûr et respectueux.

Finalement, nous avons bien noté l'accent mis dans le rapport sur l'utilisation croissante des nouvelles technologies par Daech. Avec la Déclaration de Delhi, le Comité contre le terrorisme dispose d'une bonne base pour examiner davantage cette question. Nous ne pouvons cependant pas seulement considérer les potentielles menaces que représentent les nouvelles technologies. Elles offrent aussi d'importantes perspectives économiques, sociales et culturelles dont nous pouvons tirer profit pour prévenir et lutter contre le terrorisme. À cet égard, il est important de poursuivre d'un dialogue inclusif avec le secteur privé, le monde académique et la société civile. De plus, nous devons nous efforcer à utiliser les nouvelles technologies à bon escient, en conformité avec le droit international, notamment les droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Madame la Présidente,

Le Secrétaire général conclut son rapport en affirmant que « [...] *les réponses sécuritaires seules ne sont pas suffisantes. Elles doivent être accompagnées d'efforts visant à empêcher de nouvelles recrues de rejoindre les rangs de Daech et d'autres groupes terroristes.* » La Suisse se rallie à cette conclusion. La lutte contre le terrorisme et donc contre la menace que représente Daech ne peut être couronnée de succès que si nous examinons la situation dans son ensemble, en prenant en compte tous les facteurs qui conduisent à la radicalisation et à la violence. Ainsi, nous ne pouvons réussir que si nous nous conformons à l'état de droit.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Madam President,

Thank you for convening our meeting today, and thank you also to Deputy Secretary General Voronkov, Acting Executive Director Chen, and Ms. Praxl-Tabuchi of the Global Center for their presentations.

*"Terrorism is fundamentally the denial and destruction of human rights, and the fight against terrorism will never succeed by perpetuating the same denial and destruction."* This

observation by the Secretary General in 2017 still resonates today. It should serve as a guiding principle for all discussions on, and actions against, terrorism - in this Council and beyond. People around the world suffer from terrorist acts, which we strongly condemn in all their forms and manifestations. Yet we cannot respond with indiscriminate force: every terrorist threat has its own root causes and its own dynamics of radicalisation and violence. We must examine each context and always respect international law, in particular human rights, international humanitarian and refugee law, in all our efforts.

Switzerland is concerned about the recent developments in Africa and Central Asia described in the Secretary-General's report, especially in conflict zones and neighbouring regions. Already complex situations are becoming even more opaque with the emergence of new extremist and violent groups. But the continuing threat from ISIS is global in nature and extends far beyond these regions. Like many other countries, Switzerland is also affected: last month, a man who claimed to act in support of the Islamic State, was sentenced to 20 years in prison after stabbing a randomly targeted individual.

In order to face these challenges, we need to redouble our efforts and pursue a differentiated, gender- and age-sensitive approach to prevent and combat radicalisation and violent extremism in all its forms. The full and balanced implementation of the Global Counter-Terrorism Strategy must remain a priority, addressing, amongst others, the root causes and ensuring the rule of law as a fundamental basis for our engagement. Civil society and human rights defenders, crucial partners in this task, must be able to operate in a safe and respectful environment.

Finally, we note the report's emphasis on the increasing use of new technologies by ISIS. With the Delhi Declaration, the Counter-Terrorism Committee has a good basis for further consideration of this issue. However, we cannot only see new technologies as a potential threat in this context. They also offer important economic, social and cultural opportunities that we can use to prevent and combat terrorism. In this respect, an inclusive dialogue with the private sector, academia and civil society is key. Furthermore, we must strive to use new technologies wisely, in accordance with international law, including human rights and international humanitarian law.

Madam President,

The Secretary-General concludes his report by stating that "*[...] security responses alone are not sufficient. They must be accompanied by efforts to prevent new recruits from joining the ranks of the IS and other terrorist groups.*" Switzerland agrees with this conclusion. The fight against terrorism and thus against the threat posed by the IS can only be successful if we look

at the situation as a whole, taking into account all the factors that lead to radicalisation and violence. Thus, we can only succeed if we abide by the rule of law.

I thank you for your attention.